



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 15981

Texte de la question

M. Dino Cinieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire sur l'inquiétude des familles qui, dans le contexte international actuel, ont prévu de faire suivre à leurs enfants des stages linguistiques à l'étranger ou de les inscrire à des voyages scolaires programmés depuis quelques mois déjà. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si des mesures de réglementation ou d'interdiction sont à l'étude dans son ministère.

Texte de la réponse

Afin de répondre aux inquiétudes des familles concernant la pneumopathie atypique et le renforcement du plan Vigipirate, le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche a diffusé une note de recommandations dès le 8 avril 2003. Il convient de souligner à ce propos qu'aucune consigne nationale d'interdiction des déplacements et voyages scolaires n'a été prise à ce jour, qui justifierait une annulation générale des voyages programmés. De manière générale, il convient pour les voyages à l'étranger de se renseigner auprès du ministère des affaires étrangères, éventuellement sur le site www.diplomatie.gouv.fr, pour s'assurer que la destination du voyage ne correspond pas à un pays fortement déconseillé. De même, le site Internet du ministère de la santé www.santé.gouv.fr est à disposition pour informer et répondre aux questions sur le syndrome respiratoire aigu sévère.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15981

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2003, page 2618

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4778